BOURNEZEAU
CHANTONNAY
ROCHETREJOUX
SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
SAINT HILAIRE LE VOUHIS
SAINT MARTIN DES NOYERS
SAINT PROUANT
SAINT VINCENT STERLANGES
SAINTE CÉCILE
SIGOURNAIS

Pays de Chantonnay

JUILLET 2021 - N°57

INFOS

Dossier

BUDGET 2021 ET PROJETS

www.cc-paysdechantonnay.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

Edito

Le budget est la traduction financière de l'action de la collectivité, tant pour sa gestion quotidienne (fonctionnement), que pour son action d'aménagements et d'équipements (investissement).

Il a été établi en lien avec des projets qui s'articulent autour de 3 grands thèmes :

• **L'attractivité territoriale :** Nous avons la chance d'avoir un **tissu économique fort et diversifié,** avec de grands groupes industriels, un réseau d'artisans commerçants, des PME innovantes, une agriculture aux produits de qualité et une population riche de savoir-faire.

Notre positionnement géographique constitue un atout indéniable en matière **d'attractivité touristique,** générateur aussi de ressources pour l'économie locale. Nous avons un potentiel humain riche de savoir-être, avec notamment un réseau de bénévoles infiltrés dans un **tissu associatif diversifié** dans les domaines social, culturel, sportif, artistique..., que nous devons continuer d'encourager.
Le centre aquatique l'Odyss qui devrait ouvrir à la fin de l'année sera également un vrai atout pour les familles de notre territoire.

• **L'environnement avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Projet Alimentaire Territorial, le Guichet Unique de l'Habitat et la mobilité.**
L'un des enjeux forts de ce mandat sera la **déclinaison concrète du Plan Climat en termes de déplacement, de développement des modes doux, de rénovation de l'habitat, d'économie d'énergie, de production d'énergies nouvelles et de développement de productions locales....** Un accent particulier sera porté pour renforcer notre communication de manière plus pédagogique, afin de montrer l'impact des politiques publiques dans le quotidien des habitants, mais aussi l'impact des propres choix des citoyens dans leurs pratiques.
La crise sanitaire actuelle, de même que la crise écologique et climatique, nous conduit à infléchir durablement les politiques publiques, **en renforçant ou redécouvrant la proximité et les richesses locales et en développant les économies de moyens et les solidarités locales.**
Aussi, si l'on veut être volontariste et dégager des marges de manœuvre et d'actions, nous devons être solidaires, capables de faire des choix et développer la mutualisation des moyens entre nos communes et notre Communauté de communes. Notre méthode, relayée par chaque vice-président dans son domaine de compétence, consiste d'abord à maîtriser nos coûts de fonctionnement pour dégager le maximum d'autofinancement et à limiter le recours à l'emprunt, tout en restant en capacité de porter des projets fédérateurs. Nous devons également saisir toutes les opportunités de financement ouvertes dans le cadre d'appels à projets développés par nos partenaires, Europe, Etat, Région et Département.

• **La culture** est également un sujet important. Un travail est actuellement mené sur **la lecture publique** et sur un nouvel **évènement culturel** qui remplacerait Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay.

La Communauté de communes continuera à soutenir les dix communes du territoire, en apportant son aide financière grâce aux fonds de concours.
"Mutualiser nos efforts pour faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas faire seul"

Isabelle MOINET
Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65 avenue du Général de Gaulle
BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex

Tél. 02 51 94 40 23 - Fax 02 51 94 89 46
contact@cc-paysdechantonnay.fr

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Service SPANC :
Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous lundi après-midi, mercredi matin et vendredi matin.

Devenez fan du Pays de Chantonnay sur Facebook :
www.facebook.com/CCpaysdeChantonnay

Suivez toutes les actualités
de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay :
www.cc-paysdechantonnay.fr

Magazine semestriel
Directeur de la publication : Isabelle Moinet
Rédaction : Commission Communication - Julie Rautureau Flavien
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay - ©Mehdi Média, Drone Vision Services, Adobe Stock
Mise en page : Agence Morgane - 85500 Les Herbiers - 02 51 64 95 95

LE NOUVEL ÉQUIPEMENT AQUATIQUE DE L'ODYSS PREND FORME !

Les travaux du centre aquatique continuent. La maçonnerie sera finie fin mai avec la réalisation de la zone vestiaire et administrative. La charpente pourra ensuite être réalisée en totalité et le bâtiment devrait être hors d'eau pour la fin juin.

Le chantier prend donc un retard conséquent qui nous oblige à la patience avec pour nouvel objectif de profiter pleinement du nouvel équipement à la fin de l'année.

Bassin sportif vu de la mezzanine

La délégation de service public a été attribuée à **la société Prestalis,** originaire de la région rennaise, **pour la gestion du centre aquatique** pour une durée de 5 ans, à compter de la date d'ouverture.

Pour plus d'information, retrouvez toute l'actualité sur l'avancée des travaux du centre aquatique sur la page Facebook ou sur le site Internet de la Communauté de communes

DOSSIER

BUDGET 2021 ET PROJETS

MOT DE LA PRÉSIDENTE

INVESTIR pour que notre économie fonctionne. Tel est le mot d'ordre de nos orientations budgétaires pour 2021 sur le Pays de Chantonnay, mais également pour les années à venir.

La Communauté de communes a des finances saines. Elle maintient son équilibre budgétaire, tout en gardant un taux d'endettement raisonnable. C'est un budget de 30 millions d'euros qui a été voté lors du Conseil communautaire du 7 avril 2021, et qui se distingue par un investissement fort : près de 17 millions d'euros.

L'investissement est nécessaire sur le Pays de Chantonnay, afin de poursuivre le développement de notre territoire jusqu'en 2026. Le Centre aquatique L'Odyss ouvrira ses portes à la fin de l'année 2021, et d'autres projets porteurs naîtront dans les années à venir, comme celui de la médiathèque.

Toutefois, pour garder ce niveau d'investissement fort, deux promesses seront à respecter. La première est de garder un niveau de dépenses stable. La seconde est de travailler ensemble pour trouver des financements. La crise sanitaire liée à la Covid-19 va très certainement imputer les dotations de l'État faites aux collectivités. Et si nous voulons enclencher une nouvelle dynamique, il nous faudra trouver les moyens à la hauteur de nos ambitions. C'est pourquoi le levier fiscal sera activé, avec une augmentation du taux de la taxe sur les propriétés foncières bâties, dès 2021. Il passera de 2,87 % à 4 %.

Enfin, la Communauté de communes s'engage également auprès de ses 10 communes, en maintenant les fonds de concours à 650 000 € par an pour les aider dans leurs projets municipaux.

Isabelle MOINET
Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

BUDGET GLOBAL

FONCTIONNEMENT

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay dispose pour l'année 2021 d'un budget de fonctionnement de **13 529 935 €** répartis entre le budget général et les budgets annexes :

- **Budget général : 12 124 876 €**
- **Centre aquatique : 532 500 €**
- **Zones d'activités : 458 748 €**
- **Ateliers relais : 294 491 €**
- **SPANC : 119 320 €**

INVESTISSEMENT

La Communauté de communes dispose pour l'année 2021 d'un budget d'investissement de **16 941 555 €** répartis entre le budget général et les budgets annexes :

- **Centre aquatique : 9 850 000 €**
- **Budget général : 6 064 977 €**
- **Ateliers relais : 663 116 €**
- **Zones d'activités : 363 462 €**

BUDGET GLOBAL
(fonctionnement et investissement)
30 471 490 €

Budget global ramené sur 100 €

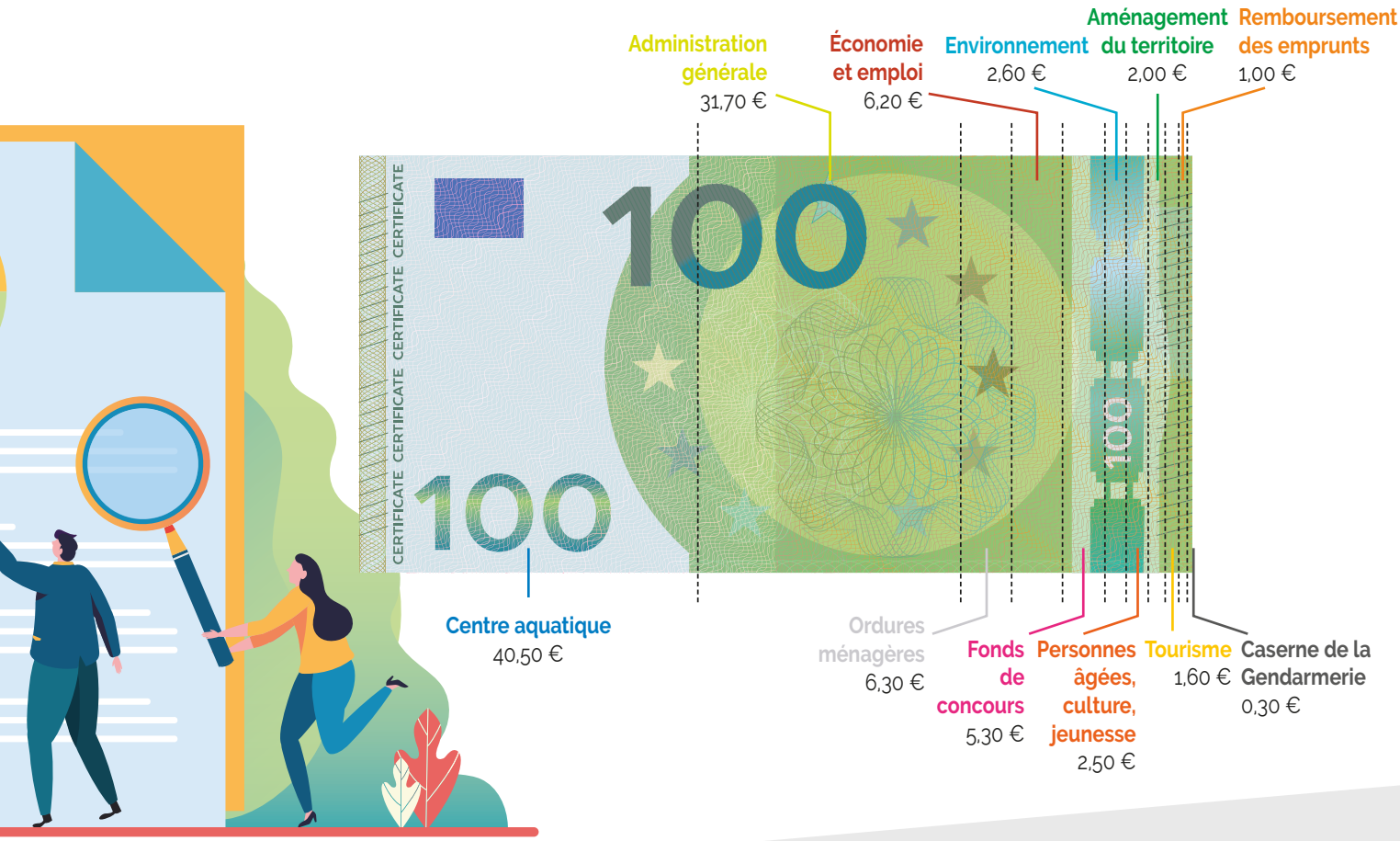

PROJETS PHARES POUR 2021

Les zones d'activités économiques

Budget aménagement des zones d'activités économiques

En 2021, **les travaux d'aménagement sur les zones d'activités se poursuivent pour un montant total de 248 870 €** : fin des travaux d'extension de l'Actipôle des Grands Montains, réalisation de l'éclairage public à l'Actipôle des Fours et aménagement d'un parking à l'Actipôle du Bouchage.

La Communauté de communes engage aussi **une refonte de la signalétique sur les 11 zones d'activités.**

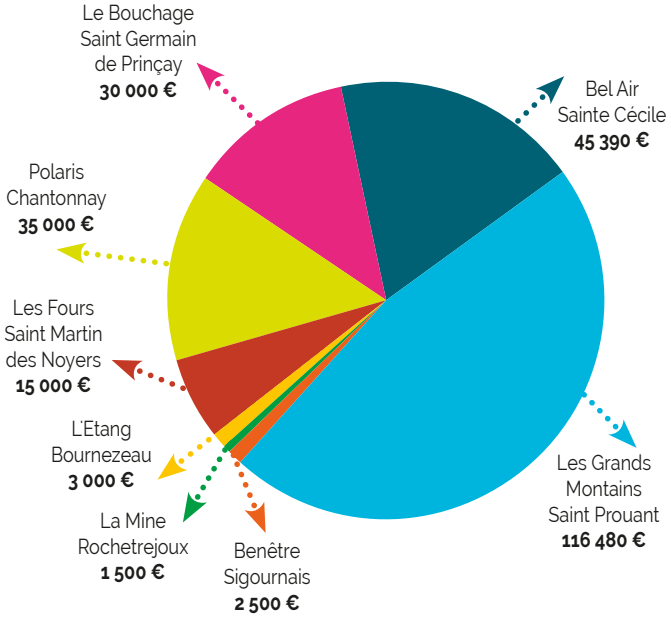

Répartition de la vente des terrains

Pour contribuer au financement de l'aménagement des zones d'activités, des terrains seront vendus dans quatre actipôles du Pays de Chantonnay. **La vente rapportera 165 547 € à la Communauté de communes.**

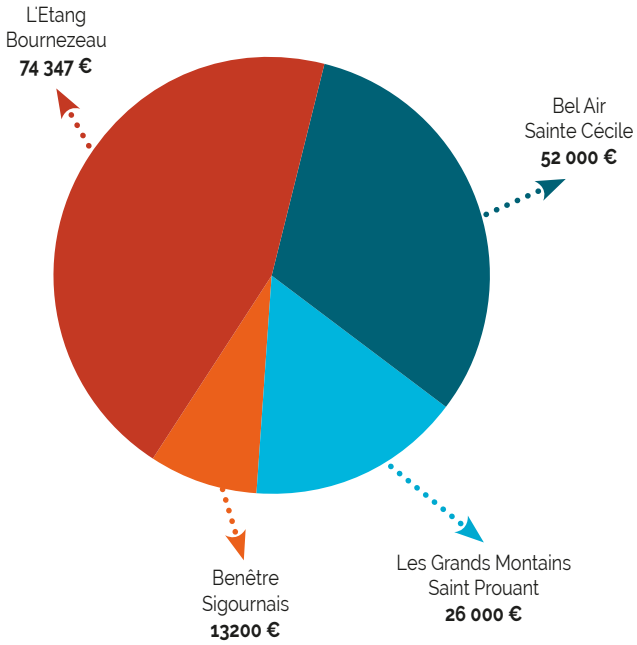

L'économie et l'emploi

- Construction et implantation de **deux nouveaux ateliers relais** sur la commune de Chantonnay
- Reconduction des **aides à la relance** pour soutenir les entreprises
- Aménagement d'un **espace de bureaux partagés** à la Maison de l'Emploi
- Étude pour la **création d'un Tiers-Lieu** sur le territoire

Tourisme

- Développement touristique avec **l'aménagement autour des trois lacs**
- Subventions versées à **l'Office de Tourisme** et au Pôle Touristique **Vendée Vallée**

Culture et réseau des bibliothèques

- Évolution du **portail numérique des bibliothèques**
- **Nouvel événement culturel** (en remplacement d'Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay)

Relais Assistants Maternels

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le Relais Assistants Maternels poursuit ses **missions d'information, d'accompagnement et d'animation** avec les matinées d'éveil en itinérance (selon le contexte sanitaire) et les soirées à thème.

Lecture publique

- Le dossier sur la lecture publique entre dans la **phase de définition du projet culturel et des services** qui seront proposés (Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social [PSCES]). Cette étape permettra de définir les enjeux de la future médiathèque et le fonctionnement du réseau des bibliothèques.

Aménagement du territoire

- **Étude stratégique sur les zones d'activités économiques** et les **procédures de modification du PLUi**
- **Dématérialisation du service instructeur de l'autorisation du droit des sols** au 1er janvier 2022
- **Programme d'aides à la rénovation de l'habitat,** dans le cadre du **guichet unique de l'habitat**

Ambitions Familles

- Mise en place **d'ateliers numériques** et création de **supports répertoriant les services aux familles**
- 2nde édition de **l'appel à projets jeunes "Passe à l'action !"**
- **Permanences de la Maison Départementale des Adolescents** à partir de septembre 2021

Mobilité

À partir du 1er juillet 2021, la Communauté de communes détiendra la **compétence "organisation des mobilités"**

- **Étude sur les besoins de déplacements sur le territoire** et la mise en place des premières actions
- **Actions mobilité du projet Ambitions Familles** (Défi mobilité et semaine européenne de la mobilité)

Bâtiments

- **Travaux d'entretien et de remise en état des bâtiments communautaires :** siège communautaire, caserne de la Gendarmerie, bâtiment associatif Rochereau et aire d'accueil des gens du voyage.

Assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) continue ses missions de contrôle des installations neuves ou existantes, et d'entretien des assainissements.

Au 1er janvier 2022, le paiement des redevances en ligne sera obligatoire.

Communication

- **Étude et élaboration d'une stratégie de communication**.

CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS

Pour le centre aquatique l'Odyss, **2021 est une année de transition** pour plusieurs raisons :

- La fin des travaux et sa mise en service au second semestre 2021 ;
- Le transfert de compétences de la piscine des Croisettes de Chantonnay à la Communauté de communes.

Sur l'investissement, le budget annexe du centre aquatique est de 9 850 000 €, affecté à la fin des travaux. Pour les financer, la Communauté de communes a réalisé un emprunt de 6 800 000 €.

La collectivité perçoit également plusieurs **subventions** pour la construction du futur équipement. Au total, ce sont **près de 2,5 millions d'euros** que la Communauté de communes recevra, dont 1 866 000 € en 2021. Parmi elles, l'Agence Nationale du Sport accorde une aide financière de 800 000 €.

Sur le fonctionnement, le budget du centre aquatique s'élève à 532 500 €. Les trois postes principaux de dépenses sont **le paiement de la taxe d'aménagement** (100 000 €), **la délégation de service public** avec l'entreprise Prestalis couvrant les frais de personnel et de gestion de l'équipement (360 000 €); et enfin, **la communication pour l'ouverture de l'Odyss** (30 000 €).

l'Odyss
CENTRE AQUATIQUE

FONDS DE CONCOURS

Chaque année, la Communauté de communes verse une participation financière aux communes pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement communal : 650 000 € sont attribués annuellement.

Exemples d'aides en 2020

Commune de Sainte Cécile

Rénovation, accessibilité, transition énergétique
et extension de la salle FAMISOL
Montant des travaux : **743 700 € H.T.**
Fonds de concours : **62 433 €**

Salle FAMISOL

Commune de Chantonnay

Pas de tir des archers - Stade des Croisettes
Montant des travaux : **174 950 € H.T.**
Fonds de concours : **80 000 €**

Pas de tir des archers

Commune de Saint Prouant

Travaux d'extension et d'aménagement
de locaux associatifs (ancienne mairie)
Montant des travaux : **156 000 €**
Fonds de concours : **57 529 €**

Locaux associatifs

PLAN PLURIANNUEL... HORIZON 2026

La Communauté de communes travaille sur l'élaboration d'un plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement à l'horizon 2026 afin de pouvoir estimer à moyen et long terme, les dépenses à engager et les recettes à recevoir selon les projets et services.

Sur le fonctionnement, les prévisions s'orientent sur les charges de personnel et les charges à caractère général susceptibles d'évoluer avec le renforcement des compétences de la collectivité.

Sur l'investissement, les prévisions s'orientent principalement sur :

- **L'aménagement autour des trois lacs,**
- Les **travaux d'aménagement dans les bâtiments communautaires** dont les EHPAD,
- Le **projet de lecture publique** et la construction de la **médiathèque**,
- La mise en place des actions du **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET),
- Le déploiement de la **stratégie de communication,**
- Et les aides à l'investissement pour **le développement économique.**

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Après plus de 3 ans de travail sur l'élaboration du premier Plan Climat pour le Pays de Chantonnay, les services de l'État et de la Région ont été consultés pour émettre leur avis. La qualité du travail de concertation et d'association des acteurs locaux tout au long de l'étude a été soulignée. Quelques précisions ont été apportées sur les objectifs et moyens de la collectivité pour la mise en œuvre de ce document stratégique de développement durable et local.

L'ensemble du dossier est désormais disponible pour consultation du public du 21 juin au 16 août sur la plateforme numérique "e-collectivités" et sur le site Internet www.cc-paysdechantonnay.fr.

Chacun peut, sur cette période, formuler des remarques et des propositions. Une fois les avis divers intégrés, le PCAET sera alors adopté et entrera officiellement dans sa phase de réalisation, pour 6 ans.

Certaines actions existent depuis quelques années ou sont initiées dès 2021, comme :

- **La sensibilisation auprès des jeunes,** avec les programmes d'éducation à l'environnement proposés depuis 20 ans sur le territoire auprès des écoles primaires, avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Sèvre et Bocage ;
- **La mise en place d'un guichet unique de l'habitat,** pour répondre à l'objectif de réduction de la consommation énergétique des habitations ;
- **La mise en place d'un projet d'écologie industrielle et territoriale :** démarche de mutualisation des ressources matérielles et humaines et de gestion optimisée de services entre entreprises, dans le but de réduire les impacts environnementaux ;
- **Le lancement d'un Projet Alimentaire Territorial.**

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

UN SUCCÈS AU-DELÀ DES ATTENTES !

Depuis le 1er janvier 2021, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place un Guichet unique de l'Habitat pour accompagner les propriétaires du territoire dans les travaux d'amélioration de l'habitat.

02 51 44 95 01

C'est le numéro de téléphone unique pour répondre à vos questions en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement au handicap ou la vieillesse, vous accompagner dans les travaux et constituer votre dossier de demande d'aide financière.

Les premiers mois d'activité ont dépassé les objectifs initiaux, dans un contexte national de communication autour des travaux de rénovation énergétique, avec Ma Prim'Rénov.

Une augmentation conséquente des permanences a permis de répondre aux demandes.

ATTENTION !
Ne pas signer les devis, ni démarrer les travaux avant d'avoir rencontré un conseiller. L'ensemble des travaux (pose et fournitures) doivent être réalisés par des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - VERS UNE ALIMENTATION RELOCALISÉE ET PARTAGÉE SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.
Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...).

Le PAT du Pays de Chantonnay est partie intégrante du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du territoire, qui répond aux enjeux du changement climatique et d'adaptation du territoire.
Il participe au maintien du paysage bocager, atout environnemental, avec le stockage carbone et la préservation de la ressource en eau.
Il a aussi un volet économique, grâce au secteur agricole (plus de 200 exploitations et 400 emplois).
En mars 2021, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a été désignée lauréate de l'appel à projet national. Cette reconnaissance permet d'obtenir une visibilité à l'échelle nationale, ainsi qu'un accompagnement technique et financier, pour mettre en place cette démarche sur le territoire.

Les objectifs du PAT doivent être à la fois économiques, environnementaux et sociaux :

- **Rassembler et associer les acteurs du territoire et les collectivités,** afin de créer une dynamique de la fourche à la fourchette.
- **Recréer de la valeur ajoutée au métier d'agriculteur et à la production agricole** pour leur permettre de vivre mieux, avec un meilleur revenu, tout en préservant l'environnement.
- **Sensibiliser, éduquer et transmettre les bons gestes dans les modes d'alimentation** pour toutes les générations, dont la restauration collective (scolaires, personnes âgées) afin de répondre aux objectifs de la loi Egalim (50% de produits durables et de qualité, dont 20% au moins de produits biologiques), la lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire.
- **Réinstaurer du lien entre les acteurs économiques et la population, avec et autour de l'alimentation,** au travers de lieux de partage, de convivialité et dans le cadre de circuits courts (c'est l'une des premières actions de 2021 avec le travail sur les producteurs locaux).

RETOUR D'EXPÉRIENCE RESTAURATION SCOLAIRE DE SAINT MARTIN DES NOYERS

Depuis toujours, le restaurant scolaire de St Martin des Noyers a misé sur une cuisine en interne avec des **produits provenant au maximum des fournisseurs locaux.** Cette volonté s'est amplifiée il y a 4 ans sous l'impulsion des élus, des représentants de la profession agricole et du personnel de cuisine pour accentuer la provenance locale des denrées du restaurant scolaire.

Le personnel a participé à des journées d'information intitulées **"les rencontres du réseau local"** organisées par la Chambre d'Agriculture, le département de la Vendée et la Maison des Communes. Ces rencontres ont permis d'être sensibilisé à l'intérêt de privilégier des produits locaux en se constituant un carnet d'adresses de fournisseurs et de découvrir de nouvelles idées de cuisine avec des produits locaux.

Ainsi, de nombreux aliments proviennent directement de la commune tels que les pommes de terre de l'EARL L'Euphorbe et les haricots blancs de la SCEA La Roberterie. L'entreprise Thomas fournit toutes les viandes de volailles et assure une provenance locale également. Le pain vient de la boulangerie de St Martin des Noyers.

L'entreprise DVP de La Ferrière fournit quant à elle les viandes bovines et porcines en garantissant aussi une provenance locale.
La ferme de La Mégrière d'Aizenay apporte les lentilles, les haricots rouges, les pois et le millet.
Le lait est de la marque "Juste&Vendéen" développée par des producteurs vendéens et la plupart des produits laitiers proviennent de Ouest-Frais à Montaigu.
Enfin, M. Agogue, gérant de la supérette "coccimarket" de St Martin des Noyers joue également le jeu en fournissant entres autres, fruits et légumes de provenance vendéenne en très grande majorité.

Même s'il reste encore à faire, une large majorité des approvisionnements du restaurant scolaire est vendéenne.

PERMANENCES DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VENDÉE

Vous avez un projet de construction, de réhabilitation, de rénovation ? Parce que vous n'avez peut-être pas pensé à tout, rencontrez un des architectes-conseils du CAUE ! Ils ont vocation à alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Ils ne font pas de plans, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux, et leurs conseils sont gratuits.

ET SI COMME 53 % DES VENDÉENS, ON ACHETAIT MOINS D'EMBALLAGES

Aujourd'hui, la majorité des vendéens trient leurs emballages de façon systématique. Une bonne chose pour le recyclage et la préservation des ressources naturelles, mais ce geste vertueux ne suffit plus. Des emballages et suremballages à peine achetés sont déjà jetés. Il est urgent d'agir pour réduire ces fameux emballages.

D'après un sondage*, 53 % des vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui montre une réelle sensibilité des vendéens par rapport à leur production de déchets.

Moins d'emballages, c'est :
- **Des ressources naturelles préservées,**
- **Des pollutions en moins,**
- **Une facture allégée pour l'habitant.**

TRIVALIS** et le SCOM*** proposent des solutions concrètes, simples et accessibles, pour réduire sa production d'emballages.
La première règle est d'éviter, quand c'est possible, les produits suremballés ou à usage unique. Par exemple :
- **Achetons les bananes sans emballage,** en collant l'étiquette directement dessus,
- **Préférons les achats à la coupe et en vrac** (fromage, jambon, viande, etc.),
- **Apportons nos contenants chez les commerçants :** bocaux et boites en verre, sac en tissu pour le pain ou les légumes... (Loi du 10 février 2020),
- **Achetons directement auprès des producteurs,** en allant à la ferme ou sur le marché, et en apportant son panier ou son sac réutilisable.

Source : étude Cohda réalisée en décembre 2020 sur un échantillon de 400 Vendéens

***TRIVALIS est le syndicat public départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée. Site internet : trivalis.fr*

****Le SCOM Est Vendéen, adhérent à TRIVALIS, est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière). Site internet : scom85.fr*

Contact : contact@scom85.fr ou 02 51 57 11 93

MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DE CHANTONNAY

Un lieu ressource

- Vous pouvez **consulter les offres d'emploi** des entreprises locales, de Pôle Emploi et des agences intérim.
- **La documentation sur les métiers et les formations** est accessible en libre-service.
- Vous avez **accès à des ordinateurs** pour vos recherches d'emploi sur internet et pour réaliser vos CV et lettre de motivation.
- **Un téléphone** est également mis à votre disposition pour joindre un conseiller Pôle Emploi au 3949.

Une aide dans votre recherche d'emploi...

Les agents de la Maison de l'emploi **vous accompagnent dans vos démarches administratives auprès de Pôle-Emploi,** dans votre recherche d'emploi, de stage ou de formation.

Ils **vous conseillent** dans la réalisation de vos CV et lettre de motivation et transmettent votre candidature aux employeurs.

Retrouvez les offres d'emploi locales sur www.cc-paysdechantonnay.fr/les-offres-demploi-de-la-maison-de-lemploi

N'hésitez pas à aller les consulter et surtout à envoyer votre cv à la Maison de l'Emploi.

LA MÉTHODE DE RECRUTEMENT PAR SIMULATION

Développée par Pôle Emploi, la **Méthode de Recrutement par Simulation** (MRS) permet d'aborder autrement le recrutement, en ne tenant pas compte de l'expérience et du niveau de diplôme.

Fondée sur les habiletés nécessaires pour occuper un poste de travail, la MRS consiste à **repérer l'ensemble des capacités nécessaires pour réaliser un travail lors d'analyses de postes en entreprise, puis à construire des exercices permettant de les évaluer chez les candidats.** Ces exercices reproduisent par analogie le poste de travail et mettent donc les candidats en situation de démontrer concrètement leur capacité à tenir ce poste.

Plusieurs entreprises ont déjà utilisé la MRS pour leur recrutement : Prochimir, Maître Coq, Harrys ou Chronopost....
N'hésitez pas à contacter l'équipe MRS Vendée pour vous inscrire sur les prochaines sessions de MRS :
ape.85009@pole-emploi.fr

PARC POLARIS CHANTONNAY

INTERSPORT

Le magasin Intersport d'une superficie de 1 350 m² a ouvert ses portes au mois d'avril. Entièrement dédié aux sports pour amateurs ou plus experts, il propose des nombreux services : cartes de fidélité, atelier d'entretien et réparation cycle, cordage raquette, cartes cadeaux, flocage, cellule clubs et collectivités.

VERGERS DE VENDÉE

Durant l'année, le magasin va être réaménagé et agrandit de 250 m².

JAIMELAGALETTE

L'entreprise **jaimelagalette**, originaire de Broons, dans les Côtes d'Armor, commence la construction de son atelier de fabrication. Elle propose des galettes et crêpes fraîches artisanales à destination des professionnels de la restauration. Une dizaine d'emplois est prévue.

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

Après plusieurs mois de travaux, le magasin Lidl a réouvert avec une extension de 514.50 m² de sa surface de vente. Sept postes d'employés polyvalents supplémentaires ont pu être créés.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay lance sa démarche écologique industrielle et territoriale.

UNE DÉMARCHE LIÉE AU PCAET

Pilier de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale (EIT) concerne la **mutualisation des ressources matérielles et humaines et la gestion optimisée de services entre entreprises,** dans le but de **réduire les impacts environnementaux.**

La démarche EIT est en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du Pays de Chantonnay.

La Communauté de communes aura un rôle de coordination, d'animation et de mise en relation des entreprises (principalement pour celles situées en zones d'activités). La collectivité travaille en partenariat avec les trois chambres consulaires pour mener à bien cette action : la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie.

UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR LES ENTREPRISES

Mardi 9 mars 2021, une vingtaine d'entreprises du Pays de Chantonnay étaient réunies pour le lancement de la démarche écologique industrielle et territoriale (EIT). Après une présentation de la démarche, des ateliers étaient organisés pour faire émerger des premières pistes d'actions. Voici ce qui en a découlé :

- Recenser les bonnes pratiques avec les filières mises en places (exemples : collecte de cartouches d'encre, matériel d'écriture…) ;
- Identifier les filières de valorisation des déchets ;
- Étudier les gisements sur les déchets de chaque entreprise;
- Réfléchir sur la question du matériel informatique (ex : collecte sociale et solidaire) ;
- Diminuer les contraintes des déchets (stockage, coûts, logistique) ;
- Mieux communiquer en interne dans les entreprises pour rendre les actions pérennes.

ATELIER RELAIS

La Communauté de communes est régulièrement sollicitée par des entrepreneurs en recherche de locaux pour s'implanter.

Les ateliers relais sont des locaux destinés à être loués temporairement à des entreprises en création ou en développement avec l'application d'un loyer modéré pour maximiser les chances de réussite de l'entreprise. La Communauté de communes lancera d'ici quelques mois la construction de deux ateliers relais situé sur le Parc Polaris à Chantonnay.

SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE

Pour accompagner les entreprises impactées par la crise sanitaire, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement.

En 2020, plus de 70 commerces ont été accompagnés par une aide financière directe allant de 500 à 2 000 € et une vingtaine d'entreprises a bénéficié d'une aide à la relance, avec le concours du département, pour un montant toutes aides confondues de plus de 220 000 €.

La Communauté de communes continue d'apporter son soutien aux acteurs économiques. **Vous avez un projet d'investissement dans du matériel ? Vous souhaitez moderniser votre point de vente ? Vous devez mettre aux normes votre local ?**

Si vous réalisez moins de 1 million d'euros de chiffre d'affaires et avez moins de 10 salariés, la Communauté de communes peut vous accompagner dans votre projet avec l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 7 500 €.

Bénéficiaires

Les TPE qui remplissent les conditions suivantes :

- Avoir un effectif inférieur ou égal à 10 salariés
- Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros
- Le lieu de réalisation des investissements est situé sur le territoire du Pays de Chantonnay
- La surface de vente est inférieure à 400 m²

Les entreprises éligibles : entreprises commerciales, artisanales et de services, immatriculation au RM ou RCS.

Sont exclues du champ d'intervention de ce dispositif, les sociétés civiles immobilières, les loueurs de fonds, les professions libérales et les exploitations agricoles.

L'aide est conditionnée à l'obtention d'un prêt bancaire.

Les investissements éligibles

Les investissements et équipements relatifs à la modernisation des activités,

- L'acquisition de matériels neufs s'inscrivant dans un projet de développement,
- La mise aux normes réglementaires de bâtiments à usage professionnel (sécurité incendie, installation électrique, isolation phonique, accessibilité handicapés, hygiène…),
- Les investissements s'inscrivant dans une volonté de diversification des activités (digital…),
- La construction et/ou l'extension de bâtiments,
- La rénovation de façade et devantures pour les entreprises disposant d'une surface ouverte au public.

Ne sont pas éligibles :

- Les acquisitions foncières et immobilières,
- L'auto prestation (main d'oeuvre et matériaux y compris ceux achetés à l'extérieur de l'entreprise),
- Les opérations immobilières : les investissements réalisés dans un local pour une mise en location,
- Les investissements financés sous forme de location de type crédit-bail et le matériel d'occasion.

Pour plus d'informations, contacter le service économie au 07 76 18 68 16 ou sebastien.guillemard@cc-paysdechantonnay.fr

RÉDUISONS LES DISTANCES : ACHETONS LOCAL !

Souvenez-vous, en décembre dernier, la Communauté de communes lançait un jeu concours avec 10 000 € de bons d'achat à gagner !

Cette opération s'inscrivait dans la campagne "Acheter local !" pour soutenir les commerçants et les restaurateurs du Pays de Chantonnay, durement touchés par la crise sanitaire. Plus de 2 000 personnes ont tenté leur chance et 100 gagnants ont été tirés au sort. Ils ont bénéficié d'un carnet de 100 € de bons d'achat à dépenser dans les 70 commerces participants à l'opération.

D'autres animations sont prévues pour renforcer la démarche "Achetons local !".

BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY À CHANTONNAY

Venez passer un agréable moment de détente en famille ou entre amis !

Profitez de nombreuses activités tous les jours, du 26 juin au 5 septembre : baignade, activités nautiques, chasse au trésor, ciné plein air…

NOUVEAUTÉS 2021

• **Partir en livre :** les 7, 8, 9, 12 et 13 juillet de 10h30 à 18h
Des espaces pour lire et s'amuser avec des activités différentes chaque jour : espace détente, le monde artistique, la cabane à histoires et la forêt des jeux géants.

• **Le trésor du lac :** tous les jours de 11h à 19h
À bord d'une embarcation, recherchez le trésor du lac grâce aux indices dissimulées tout au long du parcours.

• **Corde Game :** les vendredis 23 juillet et 6 août de 11h à 18h
Entre parcours avec obstacles et escape game ! Liés les uns aux autres par un système d'attache, par équipe de 2 à 4 personnes, vous devez réaliser une série d'épreuves dans un temps donné, le long d'un parcours matérialisé par une corde.

• **Grimpe d'arbres :** les lundis 26 juillet et 2 août de 9h à 17h
Apprenez à grimper et à progresser dans un arbre à l'aide des branches et d'une corde à soie. Oserez-vous grimper les yeux bandés ou les pieds nus ?

• **Promenades en calèche :** tous les dimanches de 15h à 19h
Avec Les Calèches du Haut Bocage, laissez-vous porter au rythme du cheval pour une balade au bord du lac.

Informations et réservations au **06 30 18 88 00** ou auprès de l'Office de Tourisme au **02 44 40 20 06**.
Réservations en ligne : **www.tourisme-paysdechantonnay.fr**

ZONE DE LOISIRS DE LA MORLIÈRE - SIGOURNAIS

Labellisée **"Tourisme et Handicap"**, la zone de loisirs de la Morlière a été aménagée pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. On y trouve également des jeux pour enfants, un parcours de santé, des tables de pique-nique et un sentier de randonnée.

Balade à poney ou à baby-poney au bord du lac
Du 9 juillet au 20 août : les vendredis de 14h à 19h, sur réservation. En dehors de ces journées, sur réservation pour les groupes.

Tarif : 12 € la séance • Tél : **02 51 00 32 73** ou **06 09 34 54 97**
latuilerie.efe@wanadoo.fr

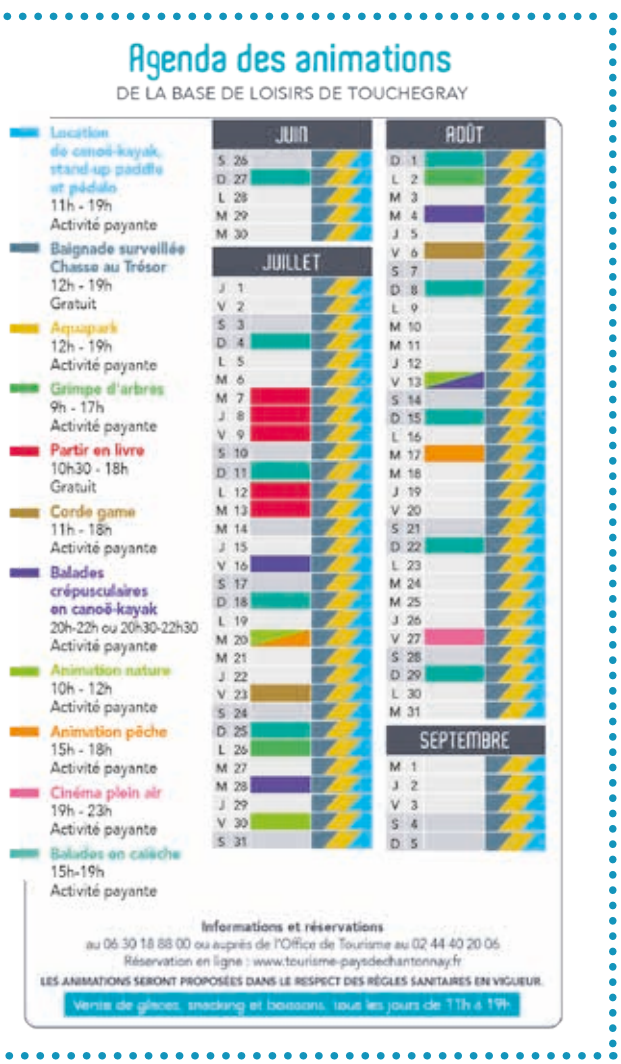

Agenda des animations
DE LA BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY

Location de canoë-kayak, stand-up paddle et pédalo
11h - 19h
Activité payante

Baignade surveillée
Chasse au Trésor
12h - 19h
Gratuit

Aquapark
12h - 19h
Activité payante

Grimpe d'arbres
9h - 17h
Activité payante

Partir en livre
10h30 - 18h
Gratuit

Corde game
11h - 18h
Activité payante

Balades crépusculaires en canoë-kayak
20h-22h ou 20h30-22h30
Activité payante

Animation nature
10h - 12h
Activité payante

Animation pêche
15h - 18h
Activité payante

Cinéma plein air
19h - 23h
Activité payante

Balades en calèche
15h-19h
Activité payante

JUIN		AOÛT	
S 26		D 1	
D 27		L 2	
L 28		M 3	
M 29		M 4	
M 30		J 5	
JUILLET		V 6	
J 1		S 7	
V 2		D 8	
S 3		L 9	
D 4		M 10	
L 5		M 11	
M 6		J 12	
M 7		V 13	
J 8		S 14	
V 9		D 15	
S 10		L 16	
D 11		M 17	
L 12		M 18	
M 13		J 19	
M 14		V 20	
J 15		S 21	
V 16		D 22	
S 17		L 23	
D 18		M 24	
L 19		M 25	
M 20		J 26	
M 21		V 27	
J 22		S 28	
V 23		D 29	
S 24		L 30	
D 25		M 31	
L 26		**SEPTEMBRE**	
M 27		M 1	
M 28		J 2	
J 29		V 3	
V 30		S 4	
S 31		D 5	

Informations et réservations
au 06 30 18 88 00 ou auprès de l'Office de Tourisme au 02 44 40 20 06
Réservation en ligne : www.tourisme-paysdechantonnay.fr
LES ANIMATIONS SERONT PROPOSÉES DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR.
Vente de glaces, snacking et boissons, tous les jours de 11h à 19h

SENTIER D'AMANÉA LAC DE LA VOURAIE BOURNEZEAU - ST HILAIRE LE VOUHIS

Une immersion en pleine nature qui enchantera petits et grands.

Imaginez ! Vous avancez sur le sentier, des mobiles composés d'ardoises sonnent au sommet d'un arbre, plus loin, une structure en bois joue dans le vent une harmonie de sons étonnants. Des pierres affleurent ? Gravées de signes discrets, rappelant les symboles ou les signes des cultures Maoris ou Rongo-Rongo, les pierres gravées ont vocation à nourrir l'imaginaire du visiteur, en renforçant le caractère mystérieux de l'espace.
Vous entrez dans une nature étonnante où Amanéa a grandi avec comme ami, un grand oiseau venu des mers du Sud… mais cet ami a disparu. Alors Amanéa devenue grande a construit d'immenses instruments de musique pour le faire revenir auprès d'elle…
Ouvert depuis juillet 2020, le Sentier d'Amanéa a déjà accueilli plus de 18 000 visiteurs. L'accès est libre et gratuit toute l'année.

NOUVEAUTÉS 2021

- Une **aire de stationnement** est en cours d'aménagement afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions.
- Des **animations estivales** sont proposées sur le sentier :

Les Jeudis Zen d'Amanéa
Tous les jeudis du 15 juillet au 19 août - *18h à 20h*
Offrez-vous un moment de détente, de lâcher prise et de reconnexion à la nature et avec vous-même, dans un lieu ressourçant : **éveil des sens et yoga, bain de forêt et atelier sophro-nature**

Escapades zen et branchées
8 et 9 juillet : *10h30 et 15h*

Soirée conte, musique et nature
21 juillet : *18h*

Balade en lectures
Mercredi 28 juillet : *18h*

RandOlyric
Mercredi 4 août : *18h*

Animations payantes
Réservation obligatoire au **02 44 40 20 06** ou **www.tourisme-paysdechantonnay.fr**

21 ÉTAPES ARTISTIQUES à vivre avec des expériences sonores sur des œuvres en pierre et en bois.

ANIMATIONS ESTIVALES

MARDI BALADE

6 juillet : Saint Hilaire Le Vouhis
13 juillet : Saint Vincent Sterlanges
23 juillet : Saint Martin des Noyers
27 juillet : Sainte Cécile
3 août : Saint Germain de Prinçay
10 août : Saint Prouant
17 août : Sigournais
Balades gratuites. Sur inscription, nombre limité. Départ à 20h.

MERCREDI PRODUCTEUR

4 exploitations vous ouvrent leurs portes les mercredis matin à 10h au tarif de 2€/pers. C'est l'occasion de venir découvrir leurs métiers, leurs univers, leurs produits.
21 juillet : la Ferme Ursule à St Mars des Prés
(Huiles de colza et de tournesol biologiques)
28 juillet : le Domaine de la Barbinière à St Philbert-du-Pont-Charrault (*Domaine viticole)*
4 août : spiruline Atoufred à l'Angle *(Spiruline)*
18 août : le Chèvre de Sainte Cécile
(fromages, confiture de lait, savons au lait de chèvre…)

JEUDI DIVERTISSEMENT

Passez une soirée en plein air entre amis ou en famille tout en profitant de la musique - 10€/pers. (inclus l'entrée, une boisson, une assiette dégustation salée et une sucrée)
15 juillet - 19h : avec le groupe French Quarter - Moulins des Bois à Saint Martin des Noyers
22 juillet - 19h : avec le groupe les 4zelles – Domaine de la Prée à Puybelliard.
Découvrez de jolis sites avec nos deux balades contées - *2€/pers.*
12 août - 19h : balade contée avec Maxime Chevrier - Zone de loisirs de La Morlière à Sigournais.
19 août - 19h : Balade contée avec Thierry Bénéteau - Abbaye de Trizay à Saint Vincent Puymaufrais.
Plongez la tête dans les étoiles avec notre soirée Astronomie :
5 août - 21h : avec les Étoiles au Vent - Domaine de la Corbe à Bournezeau. *2€/pers.*
Et pour finir, suivez le guide pour découvrir le bourg pittoresque de Puybelliard :
29 juillet - 18h30 : visite guidée par l'Office de Tourisme. *2€/pers.*

En raison de la crise sanitaire, l'accès à toutes les animations se fait désormais exclusivement sur inscription avec un nombre limité.
Plusieurs possibilités pour s'inscrire :
- À l'Office de Tourisme : Place de la Liberté 85110 CHANTONNAY
- En ligne : www.tourisme-paysdechantonnay.fr
- Par téléphone : 02 44 40 20 06

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

SERVICE SMS
En juillet-août, durant les horaires d'ouverture, envoyez-nous un SMS pour vos questions : **06 74 52 79 50**. Service gratuit.

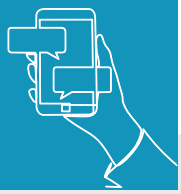

LE PRIX DU LECTEUR

Depuis le 1er octobre 2020, les lecteurs du réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay ont découvert les livres sélectionnés dans le cadre du prix du lecteur avec pour thème commun "Le Voyage". Le 1er mai, les votes se sont clos mais les ouvrages sont toujours à votre disposition dans les bibliothèques.

RÉSULTATS DES VOTES

Prix adulte

1- Tout le bleu du ciel / *Mélissa da Costa*
2- Où bat le cœur du monde / *Philippe Hayat*
3- Cent millions d'années et un jour / *Jean-Baptiste Andréa*
4- L'envol du sari / *Nicole Giroud*
5- Ici, les femmes ne rêvent pas / *Rana Ahmad*

Prix jeunesse

1- L'enfant qui n'avait jamais vu une fleur / *Andrée-Anne Gratton*
2- Le renard et l'étoile / *Coralie Bikford-Smith*
3- Mireille / *Eric Puybert*
4- Petite baleine / *Jo Weaver*
5- Nous avons rendez-vous / *Marie Dorléans*

Dès le 1er octobre prochain, une nouvelle sélection sera disponible.
Consultez le site Internet ou rendez-vous dans votre bibliothèque pour en profiter !

DES JEUX EN BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mois de janvier, des prêts de jeux de sociétés sont réalisés une fois par mois à la bibliothèque de Chantonnay.

Fort de son succès le fonds ludothèque s'est étoffé pour vous offrir toujours plus de choix !

Consultez les prochaines dates de prêt sur le site Internet du réseau des bibliothèques : **bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr**

RECYCLIVRE

Parce que vous êtes toujours nombreux à vouloir vider vos étagères de livres, le réseau des bibliothèques vous propose de venir déposer vos cartons à la Communauté de communes.

Les livres déposés seront triés selon leur état et pourront être intégrés au catalogue des bibliothèques, déposés en boîte à livres sur le territoire du Pays de Chantonnay ou envoyés à la société Recyclivre pour une vente d'occasion dont un pourcentage est reversé à une association de bibliothèques.

PARTIR EN LIVRE

Le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay participe à la manifestation nationale "Partir en livre". Du 1er au 28 juillet, retrouvez vos bibliothèques hors les murs en profitant des actions et animations proposées par les équipes.

BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY

LES 7, 8, 9, 12 ET 13 JUILLET
De 10h30 à 18h : Retrouvez les bibliothécaires et profitez du lieu et des collections grâce aux 4 espaces : détente et musique, cabane à histoires, monde artistique et forêt de jeux géants.

SENTIER D'AMANÉA - Lac de la Vouraie

MERCREDI 28 JUILLET
18h : Profitez d'une balade en lectures le long du Sentier d'Amanéa en compagnie des comédiens de la compagnie du Théâtre du Reflet.

CHANTONNAY

Jeudi 1er juillet
19h : Speed booking spécial "lectures au jardin" avec Chantal Charrier, lectrice professionnelle

Samedis 3 et 10 juillet
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h : "Bibliothèque sur cour" avec espace transat et découverte (3 juillet) et espace jeux de sociétés géants et prêts de jeux (10 juillet)

SAINT VINCENT STERLANGES

Samedi 3 juillet
10h30 : Lectures au parc

BOURNEZEAU

Mercredi 7 juillet
18h : Un jardin, une histoire, un voyage

ROCHETREJOUX

Jeudi 8 juillet
Balade en histoires (15h) et lectures au jardin (19h30)

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Jeudi 8 juillet
18h30 : Lectures gourmandes
au jardin de Léandre

SAINT MARTIN DES NOYERS

Samedi 10 juillet
10h à 12h30 : Animations pour petits et grands

L'accès aux espaces et animations se déroulera en respect des conditions sanitaires en vigueur.
Les réservations sont obligatoires pour certaines animations.
Animations gratuites (sauf balade en lectures du 28 juillet : 4€/pers.)
Infos : bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

LE MOIS DE LA SCIENCE AU PAYS DE CHANTONNAY

Pour cette deuxième édition du Mois de la Science, le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay a décidé de mettre en avant la protection de l'environnement et la mobilité en lien avec les différentes actions communautaires sur le sujet. Des actions seront proposées durant tout le mois d'Octobre dans les bibliothèques et les partenariats renforcés.

Du 1er au 31 octobre : heures du contes, accueil scolaire, bébé-lecteur, soirées d'échanges, expositions...

Des animations gratuites pour tous les âges afin de découvrir et expérimenter.
Sur inscription ou en accès libre dans vos bibliothèques, en respect des protocoles sanitaires.

Retrouvez tout le détail du programme sur le site Internet du réseau des bibliothèques : bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

L'équipe du RAM se renforce avec l'arrivée d'une deuxième coordinatrice RAM : Delphine Jugé-Plante. **Le RAM va ainsi pourvoir développer son activité avec plus de matinées d'éveil et de temps d'information** (permanences téléphonique ou rendez-vous), ainsi que de nouveaux projets pour l'année 2022.

Delphine Jugé-Plante et Marion Brianceau

INFORMATIONS

Le RAM continue de proposer un accompagnement dans vos démarches (aides financières, rédaction du contrat …) ou votre recherche d'un accueil chez les assistantes maternelles, les gardes d'enfants à domicile ou en structure collective (crèche micro-crèche, Maison d'Assistantes Maternelles).

Il est également possible de faire une demande d'information sur www.monenfant.fr.

NOUVEAUTÉ : Le RAM lance sa newsletter destinée aux parents et aux professionnels de la petite enfance.

ANIMATIONS

Durant la crise sanitaire, pour éviter la circulation du virus sur nos territoire, les animations du RAM ont dû être organisées à distance avec l'envoi de propositions d'activités à faire avec les enfants.

Depuis début juin, les animations en présentiel ont pu reprendre en extérieur dans toutes les communes.

Un spectacle de fin d'année "Tour de Jardin", à destination des assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile, est également organisé en juin sur deux séances à Bournezeau et St Vincent Sterlanges, avec Nadège Rigalleau de la Compagnie l'Embrasure.

Retrouvez les dates sur le site Internet : www.cc-paysdechantonnay.fr

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le RAM au **02 51 94 40 23** ou par mail : **ram@cc-paysdechantonnay.fr.**
Les rendez-vous sont toujours possibles, de préférence par visioconférence.

UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION SUR LES SERVICES POUR LES FAMILLES

Une question sur un service public ? Auprès de qui se renseigner ? Lors de la mise en place du projet Ambitions Familles en 2018, le diagnostic avait relevé le manque d'information sur les services liés aux familles.

Pour répondre à ce besoin, la collectivité a réalisé 6 fiches thématiques : ma Communauté de communes, mes démarches administratives, mes enfants, mon emploi, mes services solidaires et ma santé. Leurs objectifs sont de valoriser les services existants sur le territoire et d'encourager la population à les utiliser.

Elles renvoient sur des sites généralistes, dont la mise à jour est régulière, et/ou sur des contacts du territoire du Pays de Chantonnay.

Les fiches sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de communes mais aussi en version papier auprès des mairies, pour une meilleure orientation des familles.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS : DES PERMANENCES À CHANTONNAY DÈS L'AUTOMNE 2021

La Maison Départementale des Adolescents (MDA) est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et prévention pour les adolescents et leurs parents.

Basée à La Roche sur Yon, la MDA se compose d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la santé et de la jeunesse (médecins, infirmiers, psychologues, animateurs, éducateurs…). Ensemble, ils accompagnent les jeunes pour les aider face à des situations complexes : questions identitaires, décrochage scolaire, mal-être, harcèlement…

Dès l'automne 2021, des permanences seront organisées à Chantonnay, à proximité des établissements scolaires pour faciliter l'accès aux jeunes. Elles permettront de réaliser le premier entretien avec l'adolescent et ses parents (selon les cas), et d'être suivi par l'équipe de spécialistes à la Roche sur Yon ou d'être orienté vers d'autres structures du territoire.

Plus d'infos à venir sur : www.cc-paysdechantonnay.fr

APPEL À PROJETS JEUNES : LA SECONDE ÉDITION EST LANCÉE !

"Passe à l'action !" c'est l'appel à projets pour les jeunes du Pays de Chantonnay âgés de 11 à 25 ans. Après une première édition en 2020, la seconde a été lancée en avril dernier, avec la Communauté de communes, la MSA Loire-Atlantique Vendée et la CAF de la Vendée, partenaires du projet Ambitions Familles.

DEUX JEUNES DE ST GERMAIN DE PRINÇAY LAURÉATS EN 2020

Amis d'enfance et passionnés de bricolage, Arnaud et Axel ont décidé de construire des jeux et des objets en bois. *"Ces jeux et objets seront mis à disposition pour toutes les communes du Pays de Chantonnay, mais aussi aux maisons de retraite, associations, centres de loisirs, écoles…"*. Leur projet s'inscrit dans une démarche de renforcement du lien intergénérationnel mais aussi écologique. **Le bois utilisé pour la réalisation est recyclé ou récupéré auprès d'entreprises du territoire.** Le jury, convaincu du projet des jeunes, leur a attribué l'aide maximale de 1 000 €. Arnaud et Axel sont aussi soutenus par le Foyer de jeunes de Saint Germain de Prinçay qui a ouvert une section dédiée, pour que les deux jeunes partagent leur passion.

UN DISPOSITIF ÉTENDU POUR LA SECONDE ÉDITION

"Passe à l'action !" est reconduit pour une seconde édition en 2021.

Cette année, les critères s'élargissent pour donner la chance aux jeunes qui étudient sur le Pays de Chantonnay (et non pas uniquement résidents). **Les candidatures sont possibles jusqu'au 13 octobre 2021 et la présentation orale aura lieu le 27 octobre 2021.**

L'appel à projets a été créé pour encourager les jeunes, valoriser leur prise de responsabilité et dynamiser la vie locale sur le Pays de Chantonnay. Répondre à cet appel à projets, c'est aussi un véritable bonus pour le CV des jeunes.

Dossier de candidature, règlement et informations sur :
www.cc-paysdechantonnay.fr/lappel-a-projets-jeunesse-11-25-ans

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY A PRIS UNE NOUVELLE COMPÉTENCE : LA MOBILITÉ !

Pourquoi cette prise de compétence ?

La Loi d'Organisation des Mobilités adoptée en fin d'année 2019 permet aux collectivités d'être Autorité Organisatrice des Mobilités, autrement dit **la Communauté de communes du Pays de Chantonnay est devenue un acteur principal de l'organisation des mobilités sur son territoire.**

Cette compétence prendra effet au 1er juillet 2021. Toutefois, il reste aux élus un important travail dans la définition des actions à mettre en place en vue de développer la mobilité sur le territoire. Ce sera le chantier de ces prochains mois.

Sans attendre la construction d'une politique des mobilités intercommunales, la promotion des mobilités a déjà débuté avec la deuxième édition du défi mobilité fin mai début juin et un évènement sera organisé en septembre 2021 lors de la semaine européenne des mobilités.

ANIMATIONS MOBILITÉ

Le projet Ambitions Familles englobe des actions liées à la mobilité, un sujet central pour les déplacements des familles, mais aussi plus largement pour la préservation de l'environnement.

Défi mobilité : une seconde participation du territoire en 2021

Cette année encore, le Pays de Chantonnay a participé au Défi mobilité, événement soutenu par la Région Pays de la Loire. **Cette année, ce sont 12 établissements professionnels et scolaires qui ont participé.** Tous ont relevé le challenge de parcourir les trajets domicile-école et domicile-travail avec un moyen de transport doux (voiture électrique, vélo, marche à pied, covoiturage et même télétravail), plutôt que d'utiliser la voiture individuelle.

En parallèle du défi mobilité, la Communauté de communes avec son partenaire la MSA Loire-Atlantique Vendée, ont proposé diverses animations pour sensibiliser le grand public sur l'écomobilité : un atelier réparation le samedi 29 mai organisé à la Communauté de communes, un challenge photo pour les participants au défi et un quiz mobilité.

Il est encore possible de jouer au quiz jusqu'au 9 juillet pour tenter de remporter des cadeaux. Retournez le coupon réponse que vous trouverez en dernière page de ce bulletin ou bien en ligne sur le site Internet **www.cc-paysdechantonnay.fr.**

Atelier réparation - 29 mai 2021

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ : SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Chaque année, l'Union Européenne célèbre la semaine européenne de la mobilité. En 2021, elle s'organise du 16 au 22 septembre. Afin de poursuivre la sensibilisation sur les mobilités douces, la Communauté de communes, avec son réseau des bibliothèques, ont construit des mallettes pédagogiques pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement..

Destinées aux enseignants, trois mallettes pédagogiques seront proposées pour les tranches d'âge suivantes :

- de 0 à 5 ans
- de 6 à 14 ans,
- plus de 15 ans.

Disponibles à la mi-septembre, ces mallettes regrouperont des livres, jeux, jouets, revues, idées de films et cahiers d'activités. Les enseignants disposeront d'outils pour appréhender les sujets de la mobilité douce et de la préservation de l'environnement. Ces mallettes seront pérennes et enrichies au fil du temps. Les particuliers auront aussi la possibilité d'emprunter certaines références, à l'unité.

Plus d'infos à venir sur : www.cc-paysdechantonnay.fr

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mis en place depuis 1989, le service de portage de repas effectue des livraisons sur le territoire du Pays de Chantonnay. Actuellement, 93 personnes bénéficient de ce service.

La société Compass Group a été retenue au dernier appel d'offres signé au 1er avril 2020, pour une durée initiale de 2 ans.
La cuisine de Compass Group a été construite en 2005, à proximité de l'EHPAD Les Humeaux à Bournezeau. La société Medirest emploie 22 personnes et prépare environ 2 500 repas par jour pour le service de portage de repas, les 3 EHPAD du Pays de Chantonnay et pour plusieurs autres établissements médico-sociaux.

Personnel de Compass Group

Qui peut bénéficier du portage de repas à domicile ?

- Toutes personnes retraitées âgées de plus de 70 ans
- Personnes de moins de 70 ans, malades, invalides ou handicapées, sur présentation d'un certificat médical.

Comment sont conçus les repas ?

Les repas sont élaborés par une diététicienne et préparés à partir de produits de qualité, issus en grande majorité d'entreprises locales.

Chaque jour, il y a un menu au choix avec 2 suggestions d'entrées, de plats et de desserts. Les menus peuvent être adaptés selon les régimes (sans sucre, sans sel, sans graisse) et sans surcoût.
Des menus à thèmes sont proposés tous les mois (ex. repas espagnol, animation vigneronne...) ainsi que pour les fêtes calendaires (Noël, Pâques, chandeleur...) et des pâtisseries sont à la carte les week-end et jours fériés.
Les menus sont consultables sur le site www.cc-paysdechantonnay.fr - rubrique Action sociale.

Comment se passe la livraison ?

Quatre personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés. Un four de remise en température pour réchauffer les plats peut vous être proposé gratuitement sur demande. Selon la fréquence que vous choisissez, le livreur vous apporte vos repas et les place dans votre réfrigérateur. Il vous apporte **l'aide et l'assistance** dont vous avez besoin à votre domicile.

La création d'un vrai lien social

Le service de portage de repas **contribue au maintien à domicile des seniors et joue un vrai rôle social.** Grâce aux visites, un lien se noue entre le livreur et la personne. Quelques mots échangés et un rapide coup d'œil pour voir si tout va bien, contribuent à rompre l'isolement et rendre la vie plus plaisante pour ces seniors.

Quels sont les tarifs ?

Quatre formules au choix sont proposées :

- Déjeuner et dîner à partir de 11,31 €
- Déjeuner et potage à partir de 7,34 €
- Déjeuner seul à partir de 7,16 €
- Dîner seul à partir de 4,17 €

Le tarif comprend le repas livré, le pain et la mise à disposition d'un four si besoin.

Comment faire pour bénéficier du portage de repas à domicile ?

Contact par téléphone au **02 51 42 80 97**
ou par mail **service.portagecias@orange.fr**

Un service flexible

Chaque bénéficiaire est **libre de choisir ses jours de livraiso**n (tous les jours ou certains jours de la semaine) **sans engagement dans la durée.** La mise en place du service de portage de repas s'effectue sans frais de dossier.

Quelles sont les aides financières possibles ?

- Allocation Personnalisée d'Autonomie attribuée par le Conseil Départemental de la Vendée
- Se renseigner auprès de votre caisse de retraite ou de votre mutuelle

NOS +

- **Des repas équilibrés et variés**
- **De nouveaux plats chaque semaine**
- **Produits frais et sans conservateurs**
- **Sauces et soupes faites maison**

Afin de garantir la sécurité sanitaire, les plats sont préparés et livrés en liaison froide et conditionnés en barquettes individuelles. Ils peuvent ensuite être facilement réchauffés au micro-ondes (ou avec tout autre mode de cuisson adapté).

TÉMOIGNAGE

Mme Blanchard • St Mars des Prés
Bénéficiaire du service de portage depuis 2 ans.

Avant, je mangeais n'importe quoi, je grossissais et je ne trouvais plus de plaisir à cuisiner. Sur le conseil de mon médecin, j'ai choisi de faire appel au service de portage pour avoir des repas plus équilibrés. Cela me convient très bien, je peux choisir mon menu, les repas sont variés et les quantités suffisantes. Avoir le passage des filles du portage me fait un peu de compagnie dans la journée. Je ne reviendrais pas en arrière car il faudrait aller faire régulièrement des courses et demander à quelqu'un de venir avec moi. Je fais également appel au transport solidaire pour les autres courses d'usage, environ tous les 15 jours.

EHPAD LES HUMEAUX BOURNEZEAU

Aux Humeaux, les résidents sont heureux de reprendre quelques activités en commun, tout en respectant les gestes barrières.

En janvier ont eu lieu les repas de couloir sur le thème des fruits de mer. Une fois par mois, les résidents ont un dîner spécial œufs au plat et parmi les repas à thème, nous avons organisé un déjeuner raclette. En mars, un petit déjeuner en commun a été organisé par couloir avec au menu, charcuterie locale, œuf au plat, millet traditionnel et brioche confectionnée par les membres de l'équipe. Depuis l'arrivée des beaux jours, **les résidents ont effectué quelques sorties pour un goûter ou un déjeuner,** histoire de retrouver la nature et quelques animaux familiers. Une sortie spéciale "homme" a été organisée en bordure d'étang, au grand bonheur de ces messieurs. Pour l'instant, ces sorties se font en petit groupe et sont organisées avec uniquement des membres de l'équipe. Les bénévoles commencent à nous accompagner pour les promenades les 1er et 3ème mercredis du mois. Petit à petit, une vie "normale" reprend à l'intérieur de la résidence.

EHPAD L'ASSEMBLÉE CHANTONNAY

Une matinée particulière à l'EHPAD

L'EHPAD L'Assemblée reprend doucement le cours d'une vie ordinaire en respectant les gestes barrières. **Le 16 avril dernier, au Pôle de Soins Adaptés, nos résidents ont participé à une séance de "médiation animale".** Une pratique qui vise à mettre en contact, dans une relation "triadique", un animal (domestique ou non) avec une personne âgée, par l'intermédiaire d'une professionnelle de l'animation.

Lors de cette séance, les résidents ont pu nourrir les animaux, leur prodiguer des soins, les toucher et les caresser. Cette approche permet d'éveiller les sens, de solliciter, de maintenir ou d'améliorer les capacités cognitives, motrices et affectives des personnes présentes tout en leur apportant bien être, envie et plaisir. La médiation animale est basée sur l'attrait que l'animal exerce auprès des personnes et sur sa capacité à les stimuler. Il provoque

des réactions qui permettent de créer ou de faciliter la rencontre ou la relation d'aide. L'expression "Le chien est le meilleur ami de l'homme" prend tout son sens lorsque l'on parle de zoothérapie. **Un moment de partage ayant ravi nos résidents et le personnel encadrant !** Vu le succès de cet événement, d'autres séances seront programmées dans l'année.

EHPAD LES ÉRABLES SAINT PROUANT

Carnaval des écoles aux Erables et visites des assistantes maternelles.

Sous un soleil généreux, les enfants des deux écoles de St Prouant, l'école publique Isaac Potet et l'école privé Saint André, ont défilé devant les résidents de l'EHPAD des Erables tout en restant à l'extérieur de l'établissement. Les résidents, installés au salon ont pu admirer et apprécier tous les costumes colorés des enfants (princesses, clowns, Spiderman, cow-boy…). La semaine précédente ce sont les jeunes enfants, accompagnés de leurs nourrices, qui étaient venus chercher les œufs de Pâques sur la terrasse. Certains ont même pu retrouver leurs arrières petits-enfants.

Pour ces deux animations, les regards et les sourires des résidents en disaient long sur les émotions ressenties, une belle parenthèse dans le quotidien des résidents perturbé par l'épidémie actuelle.

MAISON DE VIE LE TAIL FLEURI SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Avec les beaux jours qui arrivent, les résidents commencent à profiter de l'extérieur. Les bénévoles donnent de leur temps pour les accompagner en balade sur la commune de St Germain de Prinçay et se dégourdir les jambes.

Qui dit printemps, dit également nettoyage des jardinières pour repartir sur de nouvelles plantations. Nous avons donc profité d'une belle journée ensoleillée pour préparer le potager. Nous souhaitons semer des radis, planter des salades, des pieds de tomates cerises, ainsi que des fraisiers. Dans les jardinières, nous prévoyons des bégonias, des géraniums, des sauges rouges et des surfinias. **Encore de belles journées de jardinage nous attendent pour notre plus grand plaisir !**

MAISON DE VIE LES GRANDS-PARENTS SAINTE CÉCILE

Tout le monde prend son mal en patience ; les résidents et l'équipe s'adaptent aux mesures gouvernementales et font preuve de sagesse face à la COVID-19. Après une année 2020 bien chaotique, nous tentons de reprendre des activités. De fait, les anniversaires sont fêtés avec plus d'entrain. **Depuis le début de l'année, l'équipe de Siel Bleu intervient tous les mardis pour bouger les articulations ainsi que Floriane et son atelier poterie/ travaux manuels, tous les jeudis.**

Les jeux de société ont repris en salle commune, tous masqués ! Les visites des familles se font sur rendez-vous, afin de limiter les va-et-vient dans les couloirs et les beaux jours nous permettent de profiter des extérieurs.

ARRIVÉE DE NOÉMIE BOSSARD, CHARGÉE DE PROJET ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Chantonnay, en lien avec la commission "Action Sociale" de la Communauté de communes, souhaite mettre en œuvre **un projet de coordination de la politique sociale (Contrat Local de Santé, analyse des besoins sociaux...) et de prévention seniors sur le territoire du Pays de Chantonnay.**

Noémie Bossard, auparavant chargée de mission "prévention de la santé" à la mairie de Bordeaux, a été recrutée pour assurer diverses missions :

- **Lutte contre la désertification médicale**

Depuis le début de l'année, le Pays de Chantonnay est classé en "zone d'intervention prioritaire" par l'Agence Régionale de Santé. Un état des lieux de l'offre des soins et des besoins de la population et des professionnels va tout d'abord être réalisé afin de proposer des solutions pour encourager l'installation des professionnels de santé sur le territoire.

- **Développer le partenariat et la prévention dans le domaine de la santé**
- **Mise en place d'actions collectives de prévention destinées aux seniors**

AGRAP (ASSOCIATION GROUPANT LES AMIS DU PATRIMOINE DE SIGOURNAIS)

Créée en 1996, l'association a pour but d'agir en faveur du patrimoine de Sigournais en menant des **actions de sauvegarde, de sensibilisation, de transmission et de promotion.** Elle compte actuellement 75 adhérents.

Dominé par son célèbre château médiéval, Sigournais est riche d'un patrimoine bâti original : petites ruelles bordées de hauts murs en pierres, cours intérieures, caves voutées, lavoirs, jardins regroupés autour de la fontaine nommés "bas jardins"... Pour découvrir ces richesses architecturales, l'AGrAP a créé **un sentier de découverte dans le bourg** et a également installé des panneaux explicatifs dans les villages du Requerre, de Chassais et du Cudet (village fantôme).

Depuis le Moyen-Âge, Sigournais est une terre de viticulture avec notamment la célèbre "Folle de Sigournais", un petit vin local. De ce passé viticole subsistent des maisonnettes de vignes érigées par les vignerons avec les pierres calcaires ramassées sur leurs parcelles. Elles servaient pour ranger les outils, s'abriter des intempéries, ou simplement faire une pause. **Il reste 6 cabanes de vignes. L'AGrAP s'occupe de l'entretien et les met en valeur avec un sentier de découverte** (6 kms) passant sur l'un des plus grands fiefs, celui des Coudreaux. Aussi, l'association propose un circuit de geocaching qui permet de faire découvrir ce patrimoine architectural à un public différent. Aujourd'hui, ce sont seulement quelques hectares de différents cépages rustiques de la Folle qui sont encore exploités.

L'association a permis de le sortir de l'oubli en commercialisant la cuvée de l'AGrAP que l'on peut se procurer dans les commerces de la commune.

Tous les ans, l'AGRAP propose des activités : balade contée, sortie nature avec observation des orchidées sauvages et des oiseaux, expositions...

En 2020, l'association a mis en place un café-mémoire qui consiste à récolter les souvenirs et anecdotes des anciens sur l'histoire de Sigournais. Elle organise également pour les groupes des visites guidées à la découverte du patrimoine de Sigournais.

Prochaine animation : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins les 26 et 27 juin.

L'AGRAP proposera "Sigournais, un village à découvrir" : balades guidées (27 juin à 10h et 15h) ou libres sur le sentier des cabanes de vigne (durée 2h30), découverte du village de Sigournais, activité boule et jeux en bois sur la Place Robert de Lépinay.

contact@agrap-sigournais.fr
www.agrap-sigournais.fr

ACTION "JARDIN SOLIDAIRE" - SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Le projet est à l'initiative de Denis Lehé, habitant de Saint Germain de Prinçay et membre de l'association AMI (Aide aux Migrants) des Herbiers qui a pour objectif l'accueil et l'accompagnement des migrants arrivés sur le territoire.

Inspiré par des expériences similaires en Deux-Sèvres, Denis Lehé a eu l'idée de **créer un jardin potager participatif afin de proposer une aide alimentaire à des associations caritatives.**
Il a tout d'abord contacté la mairie de Saint Germain de Prinçay qui a soutenu le projet et a permis de faire le relais pour trouver un terrain et pour communiquer l'info pour la recherche de bénévoles.
Une douzaine de personnes ont répondu présente à la 1ère réunion organisée début mars.
Le collectif a reçu de nombreuses marques de soutien : Mme Odile Grelier a mis à disposition un terrain de 600 m², le GAEC La Clé des Champs a labouré et hersé le terrain et la coopérative de la CAVAC aux Epesses a fourni gracieusement 2 000 plants de pommes de terre.

Samedi 10 avril, la douzaine de bénévoles s'est donnée rendez-vous pour planter les 2 000 plants de pommes de terre dont une personne avec un micro tracteur et une planteuse. Depuis, de petites équipes de 3 ou 4 personnes passent régulièrement pour butter les pommes de terre et arracher les mauvaises herbes.

Dans quelques semaines aura lieu la récolte. Les pommes de terre seront livrées aux associations qui ont répondu favorablement : AMI Les Herbiers, Les Restos du Cœur de Chantonnay et les Herbiers, l'Epicerie Solidaire des Herbiers.

Toutes les personnes intéressées peuvent rejoindre l'équipe déjà en place. Pas besoin d'être jardinier, il suffit d'être motivé pour désherber et bientôt pour aider à la récolte. Le collectif est également à la recherche d'un local frais pour le stockage des pommes de terre.

Le projet est de continuer cet hiver avec d'autres légumes (ex. poireaux) et de recommencer le printemps prochain en élargissant éventuellement les dons à d'autres associations.

M. Lehé est disponible pour initier d'autres collectifs qui souhaiteraient organiser la même démarche dans leur commune.

Tél. 06 25 62 37 32

Jardin solidaire dans le bocage Vendéen

O' TÉLAMÈH - ÉPICERIE ÉCO-RESPONSABLE CHANTONNAY

Originaire du Cameroun, Maéva Moukoury arrive en France il y a seize ans pour suivre des études supérieures à Paris. Après plus de 10 ans à travailler en tant que contrôleur de gestion, elle déménage en Vendée il y a 3 ans et commence à prendre conscience de l'importance du zéro déchet.

En novembre 2019, l'idée de créer **une épicerie vrac pour proposer des produits sains et lutter contre les emballages superflus,** commence à germer. Maéva réalise une étude de marché sur un rayon de 15 km autour de Chantonnay et les retours des participants sont positifs et la conforte dans son idée.

Elle démissionne de son emploi en août 2020 et se lance dans ce projet qui lui tient à cœur. Elle participe à des formations avec l'organisme "Réseau Vrac", se renseigne auprès d'épiciers pour qui le vrac n'a plus de secrets, recherche de futurs fournisseurs et établit son plan de financement avec l'aide de la BGE. Elle a bénéficié du Prêt d'honneur d'Initiative Vendée Bocage qui permet de faciliter l'installation des nouveaux entrepreneurs. Une fois le local trouvé, elle et son mari Joël ont eu 2 mois pour préparer et aménager les lieux avec des meubles conçus par eux-mêmes et par l'ESAT de Chantonnay.

L'épicerie est ouverte depuis le 10 avril sous le nom "Ô Télamèh" en référence à son pays d'origine, le Cameroun, et qui signifie en langue sawa "ouvrir" dans le sens de déballer et s'ouvrir soi-même.

On y trouve des produits secs avec riz, pâtes, quinoa, farine, de l'épicerie sucrée, avec gâteaux et chocolat, mais aussi de la crémerie avec yaourt et fromage blanc, des cosmétiques solides et du maquillage rechargeable, ainsi que du vrac en liquide avec les huiles, le vinaigre, les produits d'hygiène et d'entretien. Maéva propose aussi quelques fruits et légumes ainsi que du pain.

La majorité des produits sont bios et elle travaille avec des producteurs locaux : GAC Ursule, le Chèvre de Ste Cécile, GAEC des 2 cœurs, le Fournil de Saint Prouant…

Idéalement, les clients doivent venir avec leur contenant (sac à vrac, bocal, bouteille, boîte) mais ils peuvent aussi en trouver sur place.

Maéva souhaite également créer du lien et de la convivialité dans son commerce. **Un espace détente "bla-bla café" a été aménagé et permettra de consommer gâteaux et boissons sur place, quand la situation sanitaire le permettra.** Elle a également pour projet d'organiser prochainement des ateliers autour du zéro déchet : fabrication de ses produits ménagers ou cosmétiques, cuisine…

75, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 02 51 46 63 64 - 06 20 27 43 15
duvracetdesliens@gmail.com
O' Télameh

SIRUS – ENTREPRISE DE MÉTALLERIE ET CONSTRUCTEURS DE MATÉRIELS POUR L'ÉLEVAGE - SAINTE CÉCILE

Créée en 1987, l'entreprise familiale "Bousseau Construction" a été reprise en 2002 par les enfants, Malika et Anthony Bousseau, qui ont ensuite fondé la société SIRUS.

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de matériels destinés au stockage et à la distribution d'aliments pour l'élevage. Tous les produits sont conçus sur le site à Sainte Cécile puis distribués dans toute la France. L'entreprise propose des produits clés en main, elle s'occupe de la production, du transport et de l'installation du matériel chez le client. Elle réalise notamment des silos galvanisés sur mesure qui s'adaptent aux contraintes des bâtiments. SIRUS s'attache aussi à proposer des produits de qualités et innovants comme par exemple le silo avec chargement par godets qui a été primé en 2015 au salon SPACE de Rennes.

Les clients sont majoritairement des éleveurs de vaches laitières mais aussi de la filière porcine et de l'aviculture.

Depuis 2007, **SIRUS s'est également spécialisée dans la métallerie en proposant de la sous-traitance pour des entreprises locales** (bureau d'études, charpentier…)

C'est aujourd'hui une entreprise en pleine croissance (+ 40% du CA de 2019 à 2020) et en évolution constante pour répondre aux attentes de la clientèle.

En 2020, un 3ème associé, Emmanuel Tessier, est arrivé dans l'entreprise qui est installée sur 1 700 m² et emploie 10 personnes (administratif, monteur soudeur, métallier et opérateur). Tous les ans, 2 à 3 apprentis sont formés au métier de la métallerie-chaudronnerie.

Dans le cadre du fonds d'aide à la relance proposé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, l'entreprise a bénéficié d'une aide financière de 10 000 € pour l'achat d'une poinçonneuse à commande numérique qui permet de transformer la tôle en produit fini tout en diminuant la pénibilité du travail pour les employés et en augmentant la productivité.

19, rue de Saint Martin
Tél. 02 51 40 22 84
www.sirus-silo.fr
SIRUS SILO

CHANTONNAY

Portail Famille : simplifiez votre quotidien avec les services en ligne

La ville de Chantonnay s'est engagée dans un processus de modernisation des procédures administratives **pour les familles utilisatrices des services Enfance/Jeunesse,** qui se traduira à la rentrée scolaire 2021, par l'ouverture d'un portail famille. Ce portail vise à offrir plus d'autonomie aux familles en facilitant leur quotidien. Accessible à tous, son interface ergonomique, performante et évolutive permettra une navigation intuitive afin de retrouver facilement les informations depuis un ordinateur, une tablette ou même un smartphone.

Véritable guichet de services en ligne, le portail famille sera un outil de communication et de gestion des services en temps réel. Il sera ouvert aux familles en novembre 2021 et après envoi des codes d'accès à tous les utilisateurs. Le format papier sera maintenu durant cette période pour faciliter la transition. A partir de la fin d'année 2021, le portail famille sera le seul outil utilisé pour les inscriptions. Les familles dont les enfants fréquentent les autres structures Enfance et Jeunesse de la ville de Chantonnay doivent obligatoirement se rapprocher de chaque secrétariat afin de s'assurer de la validité de leur adresse mail.

L'adresse mail : une information obligatoire pour récupérer ses identifiants. L'accès au Portail Famille sera sécurisé. Son utilisation nécessitera une identification préalable grâce à des codes d'accès.

Ces identifiants seront communiqués aux familles uniquement par e-mail à compter de la rentrée scolaire 2021.

SAINT HILAIRE LE VOUHIS

Afin de mettre en valeur la salle municipale "Espace de l'Amitié", la commune de Saint Hilaire le Vouhis a acquis et démoli le garage qui la cachait.

L'espace ainsi libéré est en cours d'aménagement : pelouse, plantes grimpantes, vivaces, arbustes et arbres agrémenteront le jardin de devanture. Une allée piétonne permettra d'accéder facilement à la salle. Des places de parking complèteront l'ensemble.

NOUVELLE ACTIVITÉ

Prest@conseil
Accompagnement pour démarches administratives et maintien à domicile
Tél. 06 69 40 57 35 - delphine.paulay@gmail.com

CHANTONNAY

NOUVELLES ACTIVITÉS

Micro-crèche "Bulles en Pagaille"
11, rue des Colzas - Parc Polaris
Tél. 06 86 61 63 80 • www.bullesenpagaille.fr
CrecheChantonnay

La Belle en Vie
Boutique bien-être et cadeaux : bijoux, produits de relaxation et méditation, décoration zen, bougies…
48, rue Nationale
Tél. 06 58 02 46 05
www.labelleenvie.fr • La Belle En Vie

L'Âme du Meuble
Création de meubles de style ancien ou contemporain
24, rue de Lorraine
Tél. 06 88 69 35 22 • lamedumeuble@gmail.com

Optimhome - Gaëlle KLEPPER
Conseillère en immobilier
Tél. 07 67 47 99 38 • www.optimhome.com

Ô'Télamèh
Épicerie éco-responsable de vrac et de rencontres
75 bis, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 02 51 46 63 64 - 06 20 27 43 15 • Ô télamèh

Cabinet dentaire : la SCI Dent de Lay
Chirurgiens-dentistes : Dr Julie Pierre-Eugène, Dr Maria Tutuianu-Nicolae et Dr Victor Sterlin
15, rue des Forêtis - Parc Polaris
Tél. 02 28 15 57 59

Intersport
Magasin d'articles de sport
Rue des Forêtis - Parc Polaris
Tél. 02 55 36 00 70
www.intersport.fr • Intersport Chantonnay

LELIÈVRE Coralie
Naturopathe et praticienne en massage bien-être
49 Av. Georges Clemenceau - Magasin bio Nature Verte
Tél. 07 80 99 60 85 • www.naturopathe-massage-vendee.fr
Coralie Lelievre Naturopathe

GIRAUD Maude
Naturopathe hygiéniste
83, rue Nationale
Tél. 06 72 62 19 88 • maudegiraud@orange.fr

O'Bon Appetit
Restaurant
Rue des Forêtis - Parc Polaris
Tél. 06 77 51 56 54 • O'Bon Appétit

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL POIRIER
Vente et réparation toutes marques de motos, scooters, matériel TP et motoculture
M. Janick Dusséval succède à M. Nicolas Timorès
39, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 02 51 48 55 49 • sarl.poirier-85@orange.fr
atelier2M85

SAINT MARTIN DES NOYERS

Les travaux des nouveaux ateliers techniques sont terminés ! Ils se trouvent désormais au 118, rue René Couzinet. Prochainement, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du bâtiment.

Les employés communaux profitent désormais de locaux plus grands, plus adaptés à leurs besoins, et plus proches de leur axe de travail (salles et terrains de sports, centre-bourg…).

Au cœur de Saint-Martin-des-Noyers, **le jardin de la Prée vous offre un bel espace de convivialité, de détente et de promenade.** Les bâtiments (préau et garages) ont été enduits et les allées sont désormais bétonnées. Il ne restera plus que les finitions paysagères avec de l'engazonnement et une création potagère.

ROCHETREJOUX

La commune de Rochetrejoux a décidé d'agrandir les locaux de la mairie devenus trop exigus pour recevoir convenablement le public. Cette rénovation a permis l'extension de la mairie et le déménagement de l'agence postale qui fait maintenant partie intégrante des locaux.

Ces nouveaux locaux permettent un espace de travail plus grand et plus confortable pour les deux secrétaires, un bureau pour Monsieur le Maire ainsi qu'un bureau pour les adjoints. Cette rénovation est faite dans le prolongement du bâtiment existant, reprenant l'architecture des ouvertures et de la toiture, avec une touche de modernité avec un bardage en zinc.

Les habitants de Rochetrejoux peuvent ainsi être accueillis de manière plus conviviale, plus agréable et en même temps plus confidentielle.

SAINTE CÉCILE

Installation d'une tyrolienne

Idée lancée par le Conseil Municipal des Jeunes en 2020, l'installation d'une tyrolienne a été réalisée à proximité de la salle FAMISOL en décembre 2020-janvier 2021. Les jeunes céciliens ont très vite pris d'assaut ce nouvel équipement, confirmant l'intérêt du projet. Afin de faire de ce site un lieu de convivialité pour tous, un terrain de pétanque a également été aménagé à proximité.

Marché de producteurs

Depuis janvier, un marché de producteurs est organisé, à l'initiative de plusieurs agriculteurs, le deuxième dimanche de chaque mois sur la place de l'église. Il regroupe des exposants locaux, vendant des produits issus de leur entreprise, favorisant ainsi l'économie locale.

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

CCAS - Mise en place de "l'Atelier"

Le confinement se prolonge, plus d'une année à vivre masqué et pour certains la solitude et l'isolement se font plus durement ressentir. Afin d'atténuer cette tristesse, d'apaiser, **le CCAS a mis en place des visites auprès des personnes isolées.** Missionnée par le CCAS, Emmanuelle Sourisseau, va à la rencontre de toutes les personnes sensibles désireuses de recevoir de la visite dans la réglementation des gestes barrières. Ces visites sont, le temps d'un échange, d'un café, une présence qui réchauffe. En parallèle, Emmanuelle Sourisseau anime un atelier tous les mardis. L'occasion de se retrouver en tout petit comité et de pratiquer des activités autour des mots, de faire des jeux, de s'initier à la broderies, et de partager des savoirs faire. Un soutien moral très apprécié, qui permet de passer ce nouveau confinement en se sachant écouté, soutenu et avec plus de sourire.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Rone Ebénisterie
Ébénisterie, fabrication de meubles
18 bis, les Roches Baritaud
Tél. 07 71 55 98 64
ebenisterierone@gmail.com
ebenisterierone

Un soin pour soi
Offre de service "bien-être"
3, rue Abbé Mosnay
Tél. 06 15 70 35 36
karinebeaupeu.unpointpoursoi@gmail.com

SAINT PROUANT

Déménagement de la mairie

Le conseil municipal a décidé de la transférer définitivement au 1, rue Georges Clemenceau. L'ancienne mairie sera réservée aux associations et au cabinet infirmier.

Réaménagement du restaurant scolaire

Il a fait "peau neuve". Il fallait faire face à une augmentation du nombre d'enfants et adapter un nouvel espace. Après réflexion il a été décidé de réaménager la partie existante en self pour accueillir les plus grands. Pour les plus petits, un bâtiment neuf a été construit en prolongement avec un service à table. Cela représente une surface totale de 431 m² dont 191 m² pour l'agrandissement et 240 m² pour la rénovation. Ainsi, nous avons deux salles indépendantes qui communiquent. Cela donne plus de confort pour les enfants et améliore l'organisation pour le personnel.

Sentier de randonnée

Avec l'aide du Comité des Loisirs, le personnel communal a amélioré le sentier n°7 (départ place du Chétif Pâtis). La création d'une passerelle a été nécessaire pour traverser le Grand Lay. Le circuit complet fait 11,8 km avec possibilité d'un raccourci.

BOURNEZEAU

Lotissement le Fief du Château

Pour répondre à une demande croissante de logements, la commune s'est lancée dans un programme de lotissement "Le Fief du Château" et propose en tranche 1 un quartier d'habitation de 56 logements à travers la cession de terrains viabilisés. Les travaux ont commencé en mars et devraient s'achever début octobre 2021. Les parcelles sont désormais disponibles à la réservation depuis quelques semaines, les trois quarts d'entre elles sont déjà réservées.
Info : mairie@bournezeau.fr • www.bournezeau.fr

Planter un arbre pour célébrer une naissance

En mars dernier, parents, enfants et élus se sont retrouvés dans la prairie des Humeaux pour planter ensemble des arbres dans le cadre de l'opération "une naissance, un arbre". Ainsi, ce sont quarante enfants nés en 2020 à Bournezeau et Saint-Vincent-Puymaufrais qui sont devenus parrains de quarante arbres aux essences différentes (frênes, chênes verts, saules pleureurs, érables). N'oublions pas que l'effet de serre et le réchauffement climatique sont les menaces qui planent sur notre planète et donnent quelque sève à la conscience écologique. Il est donc important de prendre l'initiative, si petite soit-elle, de planter des arbres, symboles de vie et d'avenir…

Extension de l'accueil de loisirs

L'extension de l'accueil de loisirs avait vocation à venir compléter le bâtiment existant qui conservait l'accueil des enfants de moins de 6 ans. L'extension était en effet destinée à accueillir les enfants de 6 ans et plus lors des vacances scolaires, les mercredis et le périscolaire. La capacité totale de l'accueil de loisirs avec les deux bâtiments se portait ainsi à 120 enfants. En juillet 2019, débutaient des travaux qui se sont achevés en septembre 2020. Le nouveau bâtiment a dès lors pu être occupé par Famille Rurales, association gestionnaire, et les enfants ont pu prendre possession de leurs nouveaux locaux.

NOUVELLE ACTIVITÉ

RENAUD Marie
Dentiste • 2, rue des Chaumes • Tél. 02 51 40 72 26

Répondez aux trois questions (une seule réponse par question)
et déposez votre coupon à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.
Inscrivez vos coordonnées : vous serez contacté si vous êtes tiré au sort !

Question 1

La première poussette pour bébé a été créée au XVIe siècle. Quels animaux pouvaient être attelés à la poussette ?

- ☐ Réponse A : Des chats
- ☐ Réponse B : Des vaches
- ☐ Réponse C : Des chiens

Question 2

Au XIXe siècle, le vélo à vapeur existait.

- ☐ Réponse A : Vrai
- ☐ Réponse B : Faux

Question 3

Au début du XXe siècle, un tramway à vapeur transportait les voyageurs de Chantonnay jusqu'à une destination du littoral vendéen. Quelle était cette destination ?

- ☐ Réponse A : Les Sables d'Olonne
- ☐ Réponse B : L'Aiguillon sur Mer
- ☐ Réponse C : Saint Gilles Croix de Vie

Coordonnées

NOM : .....

PRÉNOM : .....

TÉLÉPHONE : .....

Jeu gratuit et sans obligation d'achat, organisé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay et la MSA Loire-Atlantique Vendée. Le questionnaire de jeu est à remplir sur papier ou en ligne sur www.cc-paysdechantonnay.fr. Le jeu est ouvert du samedi 29 mai 2021 au vendredi 9 juillet 2021. Les 30 gagnants seront tirés au sort (15 réponses papier / 15 réponses en ligne) et seront contactés par téléphone courant juillet.

Partir en Livre

au Pays de Chantonnay

1er > 28 Juillet 2021

ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

BIBLIOTHÈQUES HORS LES MURS

Partir en Livre

LA GRANDE FÊTE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU PAYS DE CHANTONNAY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir